

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 24 (1975-1976)
Heft: 2

Artikel: Aperçu phytogéographique sur la Basse-Casamance
Autor: Miège, J. / Tchérémissinoff, G. / Hainard, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aperçu phytogéographique sur la Basse-Casamance

J. MIÈGE, P. HAINARD & G. TCHÉRÉMISSINOFF

Résumé

Miège, J., P. Hainard & G. Tchérémissinoff (1976). Aperçu phytogéographique sur la Basse-Casamance. *Boissiera* 24: 461-471.

Les auteurs résument leurs études phytogéographiques et phytosociologiques en Basse-Casamance. Ils présentent une esquisse de la végétation couvrant le territoire au sud de la rivière Casamance.

Abstract

Miège, J., P. Hainard & G. Tchérémissinoff (1976). The Lower Casamance – Phytogeographical outline. *Boissiera* 24: 461-471. In French.

The authors give a summary of their phytogeographical and -sociological studies in Lower Casamance. A preliminary vegetation map covering the south of the river Casamance is presented.

Malgré l'uniformité de son relief (le point le plus élevé est à 70 m), la Casamance, province méridionale du Sénégal, présente dans ses zones maritimes une assez grande variété de paysages (cf. Miège & Doumbia, 1963). Cette diversité tient, pour une part, à l'existence d'un gradient pluviométrique sud-ouest – nord-est décroissant: Oussouye: 1845 mm; Ziguinchor: 1650 mm; Bignonia: 1450 mm; Sédhiou: 1385 mm. Le climat est contrasté avec une saison sèche qui s'étale de novembre-décembre à mai-juin. La végétation de type guinéen (cf. Schnell, 1952) dans les régions littorales devient de caractère de plus en plus soudanais au fur et à mesure que l'on s'éloigne des rivages de l'Océan.

La Casamance Maritime est un pays récent, traversé par une petite rivière (300 km de long) à vaste embouchure qui a donné son nom à la région. La mer reflue à chaque marée sur une longue distance. Ses effets se font sentir jusqu'à 120 km. Pays plat, la Basse-Casamance s'est formée en grande partie par l'envasement et la consolidation de zones de mangroves qui se sont peu à peu asséchées et dessalées. La limite des basses terres est constituée par des terrains légèrement plus élevés d'origine oligocène et miocène (sédiments marins) ou d'origine continentale (continental terminal).

L'oligocène-miocène n'affleure qu'en de rares points. Il est généralement recouvert par les sédiments tertiaires azoïques du continental terminal représentés le plus souvent par des sols ferralitiques faiblement désaturés qui se répartissent eux-mêmes en trois types: sols rouges profonds, argilo-sableux; sols beiges généralement situés au centre des plateaux ou sur les pentes; sols jaunes plus acides que les précédents et limités à la région sud-ouest, au-delà d'Oussouye.

La Casamance et ses petits affluents ont érodé et disséqué le plateau du continental terminal. Un ou plusieurs niveaux ferrugineux peuvent s'observer en bordure des vallées.

Le Sénégal a été l'objet de plusieurs régressions et transgressions marines. Voici 15 000 à 20 000 ans, des courants océaniques de direction nord-ouest contribuent à la formation de flèches, de tombolos et de cordons littoraux qui intervinrent pour colmater le vaste golfe déblayé lors de la grande régression proholocène qui aurait atteint la cote -100 mètres par rapport au niveau marin actuel. Elle a eu pour effet le creusement des vallées qui s'enfoncent profondément à l'intérieur des plateaux.

Au quaternaire récent, à la suite de transgressions massives, des dépôts ont rempli les vallées inférieures. La plus importante se serait produite voici environ 5000 ans, entraînant le comblement général de l'estuaire et la construction des terrasses sableuses qui bordent le plateau continental.

Depuis, les golfes marins ont été partiellement comblés, fermés par les cordons littoraux. Une sédimentation s'y effectue depuis lors qui est à l'origine des vasières à mangrove.

La variété des sols est assez considérable. Elle tient en grande partie à la disparité des matériaux, de constitution et d'âges différents, mis en place au quaternaire (Jacques-Felix & Chezeau, 1960).

Les paysages de la Casamance Maritime ne sont pas uniquement l'œuvre des facteurs édaphoclimatiques. Ils sont aussi le reflet de l'activité de l'homme. Les Diolas, industriels, courageux, bons agriculteurs ont imposé leur marque au pays qu'ils occupent. Par poldérisation ils ont conquis des terres sur la mangrove. Ils ont créé de vrais terroirs. Palmeraies, rizières, champs d'arachide et de mils, jardins, villages aux maisons élaborées ajoutent leur diversité à celle des formations naturelles (cf. Aubréville, 1948).

En Basse-Casamance, au moins dans les régions s'étendant entre Ziguinchor et la mer, deux domaines principaux, géomorphologiquement distincts, peuvent être définis:

I. celui des régions basses à sédimentation récente. On peut y reconnaître:

- a) les terrasses et cordons littoraux formés de sédiments sableux; ces terres se trouvent entre un à cinq mètres au-dessus du niveau moyen des marées et ne sont donc généralement pas submergées;
- b) les vasières à mangrove et les basses terrasses argileuses composées de sédiments fins;

II. celui du plateau continental avec ses différents types de sols; ces régions comportent aussi des zones basses inondables.

Dans la description de la végétation qui suit, la nomenclature des espèces est basée sur Lebrun (1973) principalement, ainsi que sur Hutchinson & Dalziel (1954-1972).

I. Régions basses à sédimentation récente

Une succession de groupements végétaux s'observe allant de la mangrove à des formations qui en dérivent par suite d'alluvionnements et atterrissements accompagnés soit de la dessalure des sols soit de leur sursalure. Les diverses étapes qui mènent d'une part aux tannes, d'autre part aux rizières et marécages d'eau douce, peuvent être suivies. Le processus d'échelonnement et de substitution des groupements végétaux est fréquemment lié à la formation de cordons, levées et bourrelets qui isolent des vasières. Suivant leur emplacement, elles s'ensablent, se saturent en sels pour former les tannes (ceux-ci peuvent être vifs quand ils sont dénudés, boursoufflés, couverts d'efflorescences salines, ou herbeux quand ils sont recouverts, au moins à certaines époques de l'année, par de la végétation), ou elles se dessalent et permettent l'installation de rizières (ce phénomène est accéléré par l'homme qui possède une série de techniques de dessalage des terres et dispose d'une gamme variée de cultivars de riz). Les phénomènes, complexes dans le détail, permettent de distinguer suivant un transect idéal, une série d'associations. Nous recenserons, ci-dessous, les principales formations végétales existantes. Elles se répartissent en deux grandes catégories: les mangroves et les tannes avec leurs dérivés.

A. Faciès mangroves

Dans la partie mangrove l'altitude d'un site déterminé et l'importance de la marée qui monte plus ou moins haut dans les bôlons interviennent sur la fréquence et la durée des submersions. L'installation de telle ou telle espèce de palétuviers est commandée par ces facteurs.

1. Sur le front des chenaux (bôlons) et rivières largement ouverts sur la mer se rencontre une mangrove haute à *Rhizophora racemosa*, arbre pionnier qui peut dépasser une dizaine de mètres. La submersion par la marée est supérieure à une vingtaine de centimètres. Les sols hydromorphes sont organiques tourbeux sur vase argileuse très humifère et très pyriteuse. Le profil est peu différencié, de couleur gris bleuté (teneur en chlore en % de terre fine: 3.3).

2. A cette mangrove haute fait suite une mangrove basse avec *Rhizophora harrisonii* et surtout *R. mangle*. La submersion par la marée est de l'ordre de 15 à 20 cm. Le profil est assez semblable au précédent (teneur en Cl = 3.8 à 3.9%).

3. En amont s'établissent les *Avicennia africana* que peuvent accompagner *Laguncularia racemosa* et, là où la marée n'intervient que très peu, *Conocarpus erectus*. Dans cette bande de végétation la teneur en Cl diminue et s'échelonne entre 1.0 à 2.0%. Le pH devient plus élevé et se rapproche de la neutralité. D'après Vieillefon (1974), les acidités apparentes de tous les sols de mangrove sont très fortes mais ces valeurs élevées résulteraient de transformations agissant au moment du séchage des échantillons et ne reflètent donc pas le pH réel des sols *in situ*. La marée ne dépasse ordinairement pas 10 cm d'épaisseur.

Des formations mixtes peuvent se rencontrer. C'est ainsi que les *Rhizophora mangle* peuvent cohabiter avec *Paspalum vaginatum*, graminée qui supporte bien la salure; elle forme des plaques plus ou moins importantes qui s'infiltrant dans une mangrove clairsemée. La fougère *Acrostichum aureum* croît, par place, en touffes plus ou moins volumineuses.

La ceinture d'*Avicennia africana* elle-même peut se trouver interrompue ou être associée avec des plantes herbacées telles que *Sesuvium portulacastrum*, *Phloxeris vermicularis*, etc.

B. *Faciès tannes*

Lorsque les concentrations en sels des sols (Na et Mg) augmentent et que l'assèchement s'établit, aucune végétation ne prospère, le sol stérile reste nu; à ces zones sursalées, complètement dépourvues de végétation, l'on réserve le nom de *tanne*. Divers anneaux de végétation auréolent la périphérie des tannes (péritanne d'Adam, 1961b, 1962); les espèces changent suivant leurs exigences écologiques, les degrés de salure, le pH, l'importance et la durée de l'inondation, celles-ci commandées par la topographie. Nous pouvons observer ainsi des couronnes plus ou moins complètes, souvent monophytiques, plus rarement composées d'espèces intriquées qui se succèdent en fonction de la salinité des eaux, de la durée et de l'épaisseur de la lame d'eau submergeante ainsi que de la profondeur de la nappe phréatique au cours des périodes de non immersion et de la nature des sols. Les espèces principales qui s'échelonnent ainsi sont *Sesuvium portulacastrum*, *Philoxerus vermicularis*, *Scirpus littoralis*, qui s'installent quand le terrain est relativement sec, réducteur et à pH faible (3.0 à 4.0); les formations à Cypéracées (*Eleocharis geniculata*, *E. acutangula*, *E. dulcis*) lorsque les sols sont à pH plus élevés (5.0 à 6.4) et à stagnation d'eau prolongée. D'autres espèces sont des indicatrices de la composition des sols et de leur tendance évolutive: *Schizachyrium rupestre* (parties subhalophiles assez sèches), *Mariscus ligularis*, *Porphyrostemma chevalieri*, *Fimbristylis ferruginea*, *Fuirena umbellata* (subhalophiles des zones plus longuement inondées), *Sporobolus robustus* (terrains argileux ou argilo-sableux), *Eragrostis linearis* (terrains sablonneux), *Paratheria prostrata*, *Hygrophila auriculata* et *H. senegalensis* sont plus ou moins tolérants au sel. Sur les buttes de coquillages que l'on rencontre dans la zone sédimentaire récente s'observent des baobabs (*Adansonia digitata*) en plus ou moins grand nombre.

Ces sols, actuellement diversement colonisés, étaient occupés autrefois par la mangrove, comme la présence de restes de racines de *Rhizophora* à plus ou moins grande profondeur permet de l'affirmer. Cet enchevêtrement de biotopes diversement colonisés conduit à une grande richesse de la végétation.

C. *Faciès de dessalement*

Les courants apportent des sédiments qui constituent de légères levées protectrices. En arrière de ces points abrités de la marée, les eaux douces pluviales ou fluviales lavent les terrains en entraînant les sels. Une végétation de marécages s'installe avec sa diversité, ses subtiles variations. Les Diolas utilisent ces lieux pour y implanter leurs rizières.

A ces processus naturels, les Diolas ajoutent la création de polders. A cet effet, ils lèvent des digues. Grâce à un système de vannes, ils empêchent les eaux marines, entraînées par les marées, de pénétrer; par contre, les eaux de pluie et de drainage, eaux de dessalement, sont évacuées lors des basses marées à la suite de l'ouverture des vannes.

Ils construisent un ensemble de diguettes judicieusement réparties qui cloisonnent les nouveaux terrains acquis à la culture. A l'emplacement de ces rizières se développent des flores messicoles et plus tard des flores de jachère dont la composition varie suivant les conditions du lieu, l'âge de la jachère, le comblement des casiers; la végétation des digues séparant les casiers différera de celles des casiers eux-mêmes. Il est difficile de décrire ici les multiples modalités d'expression de ces végétations.

Cependant, il faut signaler dans certaines de ces rizières la présence de *Faidherbia albida*, arbre pourtant caractéristique de zones plus sèches. Ici, il a les pieds dans l'eau. Il est également porteur de nombreux épiphytes. *Bryaspis lupulina* est parfois fréquent dans ces formations.

A la périphérie des zones marécageuses se trouvent sur des buttes ou sur le talus du continental terminal de nombreux palmiers à huile. Ils portent, en outre, *Alchornea cordifolia*, *Hibiscus sterculiifolius*, *Ampelocissus leonensis*, *A. pentaphylla*, *Tetracera alnifolia*, *Aframomum elliottii*, *Ficus vogelii*, *F. ovata*, *F. lepriouri* qui sont des *Ficus* étrangleurs, *Bridelia micrantha*, *Albizzia adianthifolia*, *Anthostema senegalensis*, etc.

Par remblaiement colluvionnaire certains bas fonds se combleront et sont envahis par diverses graminées (*Panicum congoense*, *P. pubiglume*) mélangées ou non à des espèces appartenant à d'autres familles. D'anciennes rizières comblées et desséchées sont envahies par des rudérales.

II. Terrasses et cordons littoraux

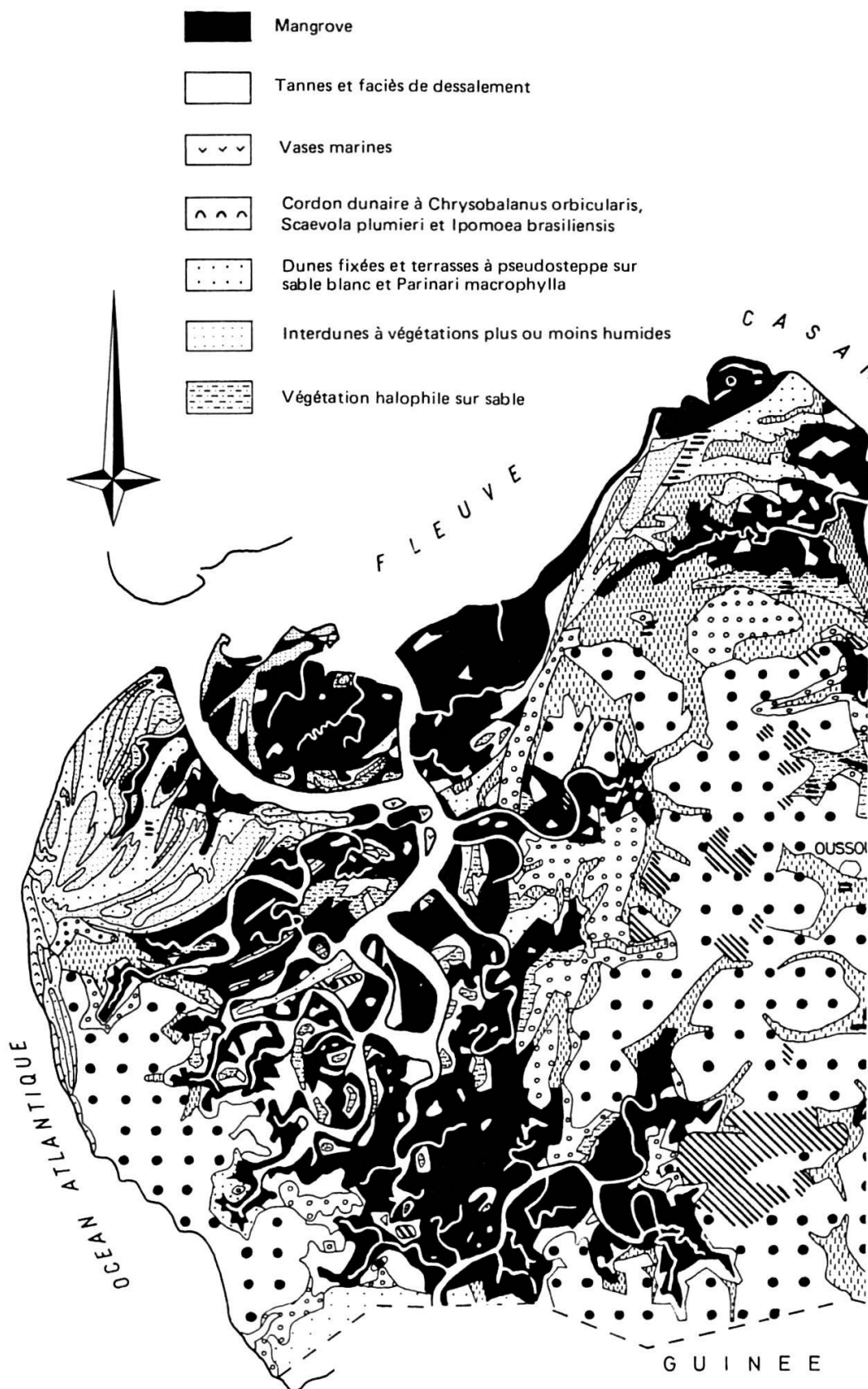
Sur les terrasses ouljiennes, qui se situent à environ 4 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer et qui sont formées de sables blancs lessivés, s'installent des groupements typiques à *Parinari macrophylla*. La strate arborée n'est pratiquement constituée que de cette essence de basse stature mais de forme caractéristique, bien reconnaissable sur les photos aériennes. Cette espèce se présente, semble-t-il, sous deux formes, l'une à gros fruits, l'autre à fruits plus modestes. Le tapis herbacé est variable, composé dans les zones les plus hydromorphes de différents *Xyris*, *Sauvagesia erecta*, *Floscopa* sp. qui se dessèchent rapidement; dans les lieux plus secs par un tapis graminéen où dominant suivant les stations soit *Perotis indica*, soit *Loudetia hordeiformis*, *L. annua* et *Anadelphia afzeliana* soit encore *Ctenium newtonii* et *elegans*. A ces graminées sont associées de nombreuses autres espèces telles que *Mitracarpus scaber*, *Elephantopus mollis*, *Ilysanthes schweinfurthii*, *Borreria* divers, *Kohautia grandiflora*, *Urena lobata*, etc.

Sur les dunes littorales, formées de sables grossiers se retrouvent *Parinari macrophylla* accompagné de diverses autres espèces: *Dialium guineense*, *Detarium senegalense* par ex., ainsi que des formations à *Chrysobalanus orbicularis*, *Scaevola plumieri*. Les formations sont souvent ouvertes. En bordure de mer existent les groupements végétaux qui lui sont caractéristiques avec notamment *Ipomoea brasiliensis*, *I. stolonifera*, *Canavalia maritima*, etc.

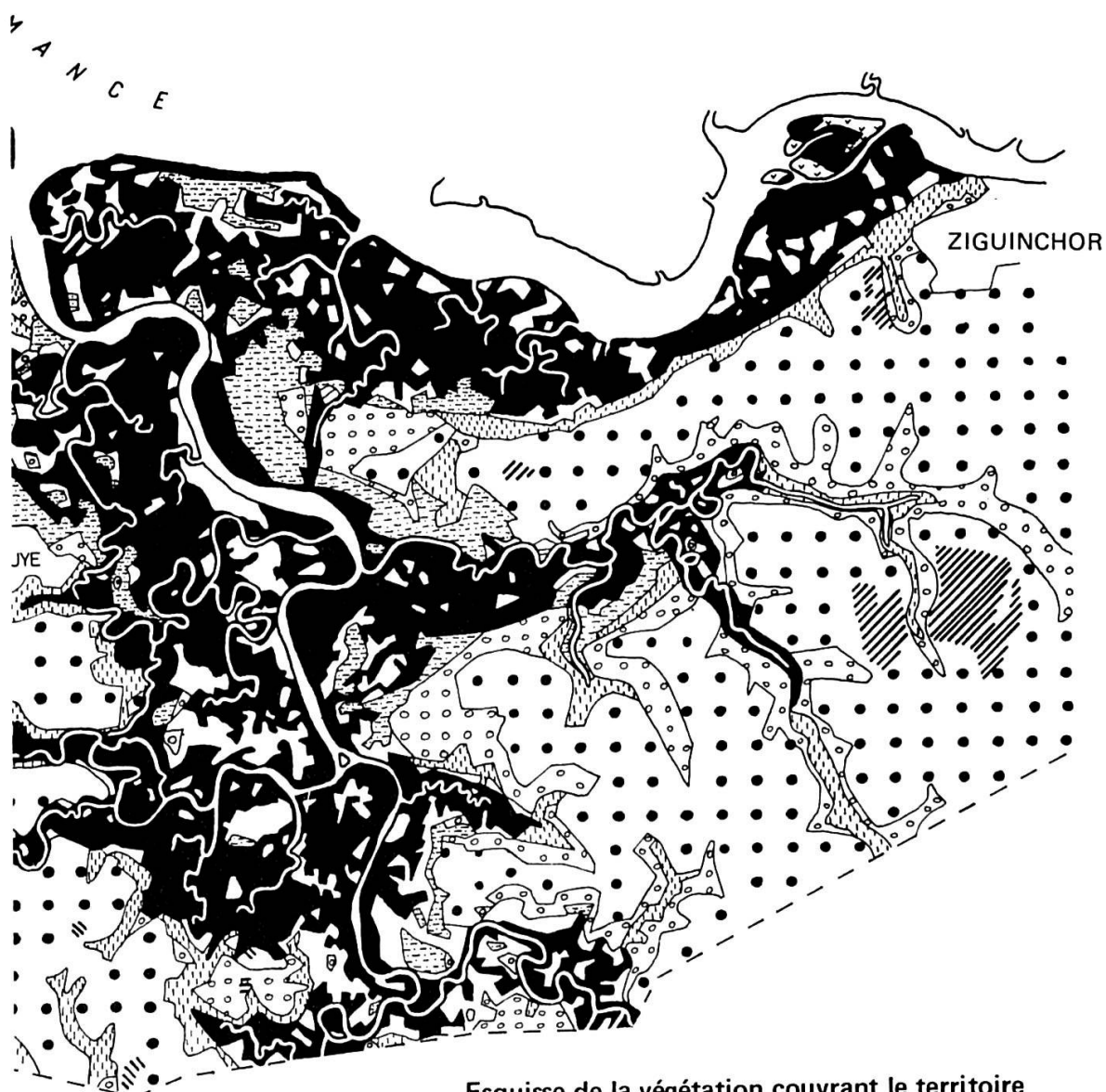
III. Formations du plateau continental

Sur le plateau continental, limite de la transgression marine nouackchotienne, diverses formations peuvent être distinguées les unes plus ou moins climaciques suivant leur degré de dégradation, les autres plus ou moins anthropogènes suivant le degré de reconquête de la végétation primitive.

Les formations climaciques se répartissent elles-mêmes en formations plus ou moins hydromorphes et formations de sols non engorgés, sols classés comme ferralitiques faiblement désaturés.



- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | Prairies et savanes humides |  | Forêts sur sols rouges du continental terminal à <i>Cola cordifolia</i> et <i>Trichilia prieuriana</i> |
|  | Terrasse supérieure à sable ferrugineux à <i>Parinari macrophylla</i> et <i>Elaeis guineensis</i> |  | Forêts sur sols beiges du continental terminal à <i>Xylopia quintasii</i> et <i>Mimusops andongensis</i> |
|  | Forêts de bas-fonds marécageux à <i>Pseudospondias microcarpa</i> et <i>Mitragyne stipulosa</i> |  | Cultures et formations secondaires sur sols rouges et beiges du continental terminal |



Esquisse de la végétation couvrant le territoire
au sud de la rivière Casamance

1. Formations hydromorphes

a) Prairies – savanes humides

Elles occupent principalement les basses vallées qui pénètrent les plateaux. Ce sont des prairies parfois de grande étendue et qui sont piquetées de bosquets et boqueteaux. Elles sont souvent cultivées et transformées en rizières; elles sont fréquemment bordées d'un rideau de palmiers à huile. La flore à dominance graminéenne présente des modifications de composition qui tiennent à des variations parfois légères de la durée de l'inondation et de la hauteur de la lame d'eau submergeante. Dans les dépressions les éléments fins limoneux et plus ou moins tourbeux se concentrent. En liaison avec la microtopographie se décèlent de multiples faciès comportant une gamme nuancée d'espèces, abondantes ici, rares ailleurs, se supplantant les unes les autres, allant des hélophytes supportant une sécheresse relativement longue aux espèces qui ont les pieds dans l'eau pendant une longue période. Par place se rencontrent des hydrophytes: *Ottelia ulvifolia*, *Nymphaea lotus*, *N. micrantha*, Utriculaires diverses, *Thalia welwitschii*.

Les faciès les plus secs sont caractérisés par la présence d'*Anadelphia afzeliana*, *Panicum congoense*, *Andropogon canaliculatus*, *Diplacrum africanum*, *Drosera indica*, *Eriosema glomeratum*, etc. Les faciès les plus humides renferment, sur un fond d'*Anadelphia leptocoma*, de nombreuses Cypéracées (*Cyperus* spp., *Fimbristylis dichotoma*, *Scleria melanotricha*, *S. pergracilis*, *Rynchospora rubra*, *R. gracillima*, *R. triflora*), *Aedesia glabra*, *Dissotis senegambiensis*, *Melastomastrum capitatum*, *Neurotheca loeselioides*, *Schultesia stenophylla*, *Commelina nigrifolia* var., *Sauvagesia erecta*, *Eriocaulon* sp., *Mesanthemum radicans*, *Liparis rufina*, *Hydrolea floribunda*, *Drosera indica*, *Pentodon pentandrus*, *Caperonia serrata*, *Xyris anceps*, *X. filiformis*. Les Utriculaires sont représentées par plusieurs espèces à fleurs jaunes, mauves ou bleues (*U. spiralis*, *U. arenaria*, *U. inflexa*, etc.). La famille des Lenticulariacées est représentée également par le *Genlisea africana*. Par place, *Loudetia phragmitoides* marque, semble-t-il, des stations en voie d'exondation. Les types de passage sont nombreux.

b) Forêts de bas fonds marécageux (alliance à *Pseudospondias microcarpa* et *Mitragyne stipulosa* (= *Mitragyneto-Pseudospondiasion de Doumbia*)

Elles sont localisées aux galeries humides en permanence, aux bas fonds mal drainés. Elles se réduisent parfois à de petits îlots forestiers qui ne contiennent que quelques-uns des éléments constitutifs de ces groupements. Parmi les espèces caractéristiques, il faut citer: *Ancistrophyllum secundiflorum* et *Calamus deerratus* (Palmiers), *Bertiera spicata*, *Gardenia imperialis*, *Mitragyne stipulosa*, *Psychotria rufipilis*, *Macaranga heterophylla*, *M. heudelotii*, *Anthostema senegalense*, *Uapaca guineensis*, *Xylopia aethiopica*, *Voacanga thouarsii*, *Pseudospondias microcarpa*, *Ficus congensis*, etc. Doumbia (1966) a de plus défini dans cet ensemble une association à *Coelocaryon oxycarpum* et *Scottelia leonensis* dont un des meilleurs représentants est le bois sacré d'Oussouye (Adam, 1961a).

L'accumulation des matières organiques a été provoquée par les transgressions marines. A côté des deux espèces ci-dessus signalées, il faut ajouter *Chrysophyllum pruniforme*, *Dicranolepis disticha*, *Funtumia africana*, *Memecylon blakeoides*, *Strophanthus gratus*, *Trichilia lanata*, *Raphia* aff. *vinifera*.

2. Formation de plateaux

Doumbia (1966) a bien étudié ces types forestiers qui appartiennent à l'ordre des Parinarietalia, défini par la présence de *Parinari excelsa* et dans lesquels sont communs *Dialium guineense*, *Erythrophleum suaveolens*, *Klainedoxa gabonensis*. Il en a donné d'excellentes descriptions et localisations. Il a déterminé l'existence de groupements définis liés principalement aux conditions pédologiques.

Il distingue:

a) *Les forêts sur sols rouges profonds*, faiblement ferralitiques, sablo-argileux en surface, plus argileux en profondeur. Ce sont les forêts à *Cola cordifolia*, espèce généralement accompagnée par *Albizzia ferruginea*, *Saba senegalensis*, *Schrebera arborea* (*Colaion cordifoliae*). Elles occupent les sommets du modelé. Elles sont le mieux représentées dans le cercle de Ziguinchor. L'association Colaeto-Trichiliaetum de Doumbia est caractérisée par les espèces supplémentaires suivantes: *Celtis integrifolia*, *Markhamia tomentosa*, *Spathodea campanulata*, *Trichilia prieureana*. Sans lui être entièrement inféodées, *Antiaris africana* et *Malacantha alniifolia* y sont fréquentes et y atteignent l'état adulte.

Ce type forestier est ordinairement dégradé et se retrouve le plus communément à l'état de vestiges. L'on découvre alors, à côté de l'une ou l'autre des espèces caractéristiques ci-dessus, une abondance de *Carapa procera* et d'*Elaeis guineensis*. A proximité des agglomérations sont implantées *Borassus aethiopium* et *Ceiba pentandra*.

b) *Les forêts à Xylopia quintasii*, *Mimusops andongensis* et *Uvaria thomasii* sur sols beiges et jaunes. Elles n'existent en Casamance que dans la région située au sud-ouest de Ziguinchor, plus particulièrement dans le secteur d'Oussouye. Ces formations sont généralement installées sur des sols lessivés. Elles s'observent sur des modelés à drainages réduits en bas de plateaux. Les profils montrent une humidité importante dans les horizons les plus profonds; la présence d'un cuirassement retenant la nappe phréatique vers 3-5 m de profondeur provoquerait parfois un engorgement. Doumbia y a discerné deux associations.

α) L'association à *Memecylon afzelii* et *Campylospermum vogelii* (Memecyleto-Ouratetum) développée sur sols beiges faiblement humides, non hydromorphes, est à base d'espèces mésohygrophiles. S'y rencontrent également *Craterispermum caudatum*, *Klainedoxa gabonensis*, *Memecylon fasciculare*, *M. normandii*, etc. Des variations locales s'observent avec des faciès héliomésophylophiles, sciaphiles et de galeries.

Les groupements secondaires issus de la destruction de cette formation végétale sont constitués principalement par une palmeraie à *Elaeis guineensis* ou des savanes à *Lophira lanceolata*, *Combretum nigricans* var. *elliottii*. Les herbacées sont représentées par *Hyparrhenia glabriuscula*, *Elymandra archaelymandra* et divers *Panicum*.

β) L'association à *Manilkara obovata* et *Rinorea ilicifolia* est réalisée dans les bas fonds à sols hydromorphes du Memecyleto-Ouratetum ainsi que sur les berges de rivières temporaires. Parmi les caractéristiques, notons *Agelaea obliqua*, *Lankesteria hispida*, *Neuropeltis acuminata*. Ce groupement constitue une forme de passage entre la forêt à *Xylopia quintasii* et la forêt à *Pseudospondias microcarpa*.

On doit ajouter à ces groupements végétaux ceux, 1) à *Daniellia oliveri*, *Drypetes floribunda*, *Epinetrum cuneatum*; 2) à *Azelia africana*, *Erythrophleum suaveolens*; 3) à *Guibourtia copallifera*. Ils sont généralement d'étendue très limitée sur

les marges des savanes humides ou dans les pseudo-galeries. De plus, en certains sites, se remarquent des catenae de végétation offrant tous les intermédiaires entre la forêt marécageuse spécialisée jusqu'à la formation forestière sur sols frais en passant par les bas fonds humides.

3. Formations anthropogènes

Elles sont multiples et varient dans leur expression suivant les conditions édaphiques et microclimatiques, le type de culture (riz pluvial, mil, arachide, vergers) et la durée de la jachère. La reforestation s'effectue avec des espèces de forêts sèches: *Pericopsis laxiflora*, *Combretum nigricans*, *Daniellia oliveri*, *Lophira lanceolata*, *Piliostigma thonningii*, *Prosopis africana*, *Pterocarpus erinaceus*, etc. en mélange avec des espèces de la forêt primitive d'où le caractère souvent mixte des formations secondarisées.

Les agriculteurs protègent cependant certaines essences jugées utiles. Elles prennent ainsi une remarquable extension. Il se constitue de véritables peuplements anthropiques: à base soit d'*Elaeis guineensis* (palmiers à huile), soit de *Borassus aethiopium* (rônier), soit encore de *Parkia biglobosa* (néré), de *Carapa procera*, de *Ceiba pentandra* (fromager), d'*Adansonia digitata* (baobab), etc.

Conclusions

La Casamance Maritime, entre Ziguinchor et la mer représente un territoire d'étendue relativement restreinte. Aussi les conditions climatiques générales demeurent-elles assez semblables sur l'ensemble de la dition. Elles n'ont qu'un rôle apparemment secondaire dans la diversification des types de végétation. Ce n'est qu'au niveau microclimatique que les conditions atmosphériques ambiantes peuvent intervenir.

Pourtant les types de végétation et les paysages végétaux sont variés. Ce sont les facteurs historiques (encore mal connus), édaphiques et humains qui interviennent pour assurer cette diversité. Les exemples ci-dessus auront permis de montrer quelle est la mosaïque de groupements végétaux, d'associations qui se rencontrent sur un territoire assez limité, dans une région ni montagneuse ni insulaire dans un continent où la monotonie est souvent de règle.

Le Conservatoire botanique de Genève, le Laboratoire de phytogéographie et d'écologie et l'Institut universitaire correspondant, élaborent actuellement la carte phytogéographique de cette partie du Sénégal, c'est-à-dire de la région couvrant au sud de la rivière Casamance, le territoire entre Ziguinchor et l'océan. Ils étendront ultérieurement leur démarche à la partie de la Casamance allant de la rivière Casamance à la frontière gambienne. Cette carte est dressée au 1:50 000.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, J.-G. (1961a). La végétation du bois sacré d'Oussouye (Casamance) et quelques intrusions du domaine de la forêt dense en Basse Casamance. *Bull. Inst. Franç. Afrique Noire, Sér. A, Sci. Nat.* 23: 1-10.
- (1961b). Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de l'Afrique occidentale. La Basse Casamance (Sénégal). (Première partie.) *Ibid.* 23: 911-993.

- Adam, J.-G. (1962). Dito (deuxième partie). *Ibid.* 24: 116-153.
- Aubréville, A. (1948). La Casamance. *Agron. Trop. (Nogent-sur-Marne)* 3: 25-32.
- Devois, J. C. (1948). Peuplement forestier de la Basse Casamance. *Bull. Inst. Franç. Afrique Noire, Sér. A, Sci. Nat.* 10: 182-209.
- Doumbia, F. (1966). Etude des forêts de Basse Casamance au sud de Ziguinchor. *Ann. Fac. Sci. Univ. Dakar* 19: 61-100.
- Emberger, L., G. Mangenot & J. Miège (1950a). Existence d'associations végétales typiques dans la forêt dense équatoriale. *Compt. Rend. Hebd. Séances Acad. Sci.* 231: 640-642.
- G. Mangenot & J. Miège (1950b). Caractères analytiques et synthétiques de la forêt équatoriale de Côte d'Ivoire. *Ibid.* 231: 812-814.
- Hutchinson, J. & J. M. Dalziel, eds. (1954-1972). Flora of West Tropical Africa. 2nd ed. (R. W. J. Keay & F. N. Hepper, eds.) 3 vol. London.
- Jacques-Felix, H. & R. Chezeau (1960). Sols et groupements végétaux de la zone littorale de Guinée dans leurs rapports avec l'agriculture. *Agron. Trop. (Nogent-sur-Marne)* 15: 325-341.
- Lebrun, J.-P. (1973). Enumération des plantes vasculaires du Sénégal. *Etude botanique* 2 (Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, Maisons-Alfort). 209 pp.
- Miège, J. & F. Doumbia (1963). *Excursion botanique en Casamance. Journées scientifiques de Dakar.* 17 pp. Ronéo.
- Schnell, R. (1952). Contribution à une étude phytosociologique et phytogéographique de l'Afrique occidentale: les groupements et les unités géobotaniques de la région guinéenne. *Mém. Inst. Franç. Afrique Noire* 18: 41-234.
- Vieillefon, J. (1974). *Contribution à l'étude de la pédogenèse dans le domaine fluvio-marin en climat tropical d'Afrique de l'Ouest.* Thèse. 373 pp. + annexes et une carte pédologique des zones alluviales de Basse Casamance. Domaine fluvio-marin.

